

## Discours Convergence du dimanche 12 juin 2016

- 1) Qu'avons-nous obtenu depuis que nous nous sommes engagés à défendre l'accessibilité vélo du Mont ?

Après 8 ans de démarches continues, après 7 Convergence, après 72 courriers aux élus et aux représentants de l'Etat de toutes les échelles territoriales, après deux démarches administratives (l'une est toujours en cours), après ce total, nous avons obtenu la possibilité de nous rendre au Mont-Saint-Michel tous les jours de l'année avec **toutefois** des restrictions qui, du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, sont injustifiées, toujours, à ce jour, injustifiées...

Ce bilan est très loin d'être satisfaisant tant la période où la limitation des allers et venues des vélos s'applique est longue et sans correspondance avec la fréquentation au Mont... tout le monde s'accorde spontanément avec l'idée que des restrictions puissent se justifier pendant les deux mois de juillet et août... alors pourquoi est-il si compliqué de considérer les mois de mai, juin et septembre sans interdiction ?

Ce bilan appelle deux constats.

- 2) Le premier concerne la posture de la Préfecture de la Manche, à l'autorité autoritaire dont elle témoigne, trouvant légitime, par exemple, de dire « non » à nos propositions sans devoir dire pourquoi.

Le 49.3 est en effet à la mode comme est à la mode les images et les mots d'inflexibilité, d'intransigeance.

Les représentants des différents usagers du vélo ont toujours soutenu une démarche qui s'ordonne de l'expérience acquise sur le terrain pour que nous puissions progressivement et collégalement, avec les élus et les représentants de l'Etat, définir la place la plus juste du vélo au Mont.

Nous soutenons une approche qui évite une affirmation partisane tant est réelle notre conviction que nous n'avons pas le savoir et qu'il serait dommageable à la cause du vélo de faire n'importe quoi au Mont.

Notre démarche associative, citoyenne au sens où la Convergence l'atteste, ne s'est jamais présentée pour la Préfecture de la Manche comme une contribution et une recherche à la définition de l'intérêt général mais plutôt comme un obstacle, pour ne pas dire un « problème », à son hégémonie décisionnelle.

Notre volonté de concertation s'est toujours heurtée à une culture de l'Etat centralisée, verticale, à un Etat qui sait et confisque ici la maîtrise d'un choix collectif si en effet relier l'accessibilité vélo du Mont au développement du vélo comme un moyen de locomotion doux répond à des préoccupations sociales et environnementales.

**Au regard de la question du vélo au Mont**, s'impose donc le constat que la logique de l'action publique, que la Préfecture de la Manche incarne, se veut sans contrepouvoir, sans contradiction, logique qui s'effectue au détriment des usagers du vélo, de la promotion de la pratique du vélo au quotidien et donc de nos concitoyens.

Cette gouvernance de la Préfecture de la Manche appartient au passé. Elle appartient au passé d'être fermé, arc-bouté sur ses décisions antérieures, arc-bouté alors que nos concitoyens, notamment au regard de la question écologique, appelle à une participation démocratique, à une co-production de l'intérêt commun.

Disons à l'Etat que nous ne sommes pas une entrave à sa légitimité institutionnelle et à la vie démocratique mais une ressource de pensées et d'actions synchrone avec l'évolution des besoins, des attentes, des préférences collectives. Disons à l'Etat que toutes les solutions ne peuvent pas se fonder sur la seule rationalité technico-économique et que sa légitimité, aujourd'hui, plus que jamais, demande de composer avec l'expression des alternatives.

C'est précisément cette demande d'une prise en compte de la société civile, qui se fait entendre de nouveau au travers de la Convergence, que nos élus seraient bien inspirés d'entendre.

Nos élus ont toujours eu la politesse de nous recevoir et le souhait de nous dire que nous avons raison. Leur soutien s'est toujours dit oralement. Seul le président du Conseil départemental de la Manche s'est prononcé officiellement pour que l'accessibilité vélo du Mont soit garantie, 24/24h, de septembre à juin.

Mais où est aujourd'hui l'acte politique, la traduction politique de cette bonne volonté apparente ?

Il ressort de toutes ces rencontres avec nos élus quelque chose d'assez consternant, à savoir le manque de continuité entre la parole et l'agir. Comment le comprendre ? Est-ce le résultat de l'impuissance du politique ? Mais comment penser que le chef de l'exécutif du département de la Manche, qui est également le vice-président du Syndicat mixte baie du Mont-Saint-Michel, s'il regarde le vélo au Mont et ailleurs comme une priorité politique, comment penser que Monsieur Bas ne puisse pas sortir la Préfecture de la Manche de son entêtement irrationnel ?

Cette interrogation est vraie aussi pour le président du Conseil régional, Monsieur Morin.

Où est en effet l'arbitrage du politique quant à la question du vélo au Mont ? Comprennent-ils que cette question concerne en premier lieu des locaux... en témoigne cette personne qui, la semaine dernière, se rendant au Mont pour travailler, a été verbalisé... peuvent également en témoigner les cyclistes qui sont maintenant régulièrement repoussés alors qu'ils sont engagés sur le platelage ou la chaussée, et ce pendant les mois de mai, juin et septembre, mois de basse fréquentation au Mont...

Force est donc de constater, second constat, que la volonté politique de nos élus (Monsieur Bas, Monsieur Morin et Monsieur Huet) n'est pas à la hauteur des enjeux qui sont liés au développement du vélo de notre territoire dont l'accessibilité vélo du Mont est un élément.

Ne soyons pas dupe, pour l'instant, nous n'avons eu pour réponse de nos élus que de la communication.

A moi, à vous, d'en tirer les conclusions et de le faire en tant que citoyen, en tant qu'électeur.

Permettez-moi de conclure sur un principe ou une pensée des Shadock qui résume bien notre état d'esprit et l'issue heureuse de notre démarche collective au Mont. Voici ce principe : « *En essayant continuellement on finit par réussir. Donc, plus ça rate, plus on a de chances que ça marche* ».